L'écho du Feltin

Janvier 2019

Sommaire

Edito du Maire page 3

Gestion communale page 4

Travaux réalisés

Histoire d'eau page 5

Tranche annuelle des fossés des chemins page 5

Les gites communaux page 6

La salle polyvalente page 8

Musée page 9

Vie communale

Neige du 13 mai et du 29 octobre page 10

Déchetterie sauvage page 11

Préparation des cadeaux de Noël page 11

Repas des aînés page 12

Café bibliothèque page 12

Concert Meli mélodie page 12

Au secours les pompiers page 13

Paëlla et soupe aux choux page 13

Exposition sur la guerre de 1914-1918 page 14

Projets à venir

Enquête population page 15

Adressage des rues de la commune page 16

Projet d'études d'aménagement des centres bourg page 16

Mise en valeur de Saint-Julien page 17

Accessibilité PMR page 17

Informations pratiques page 18

Les Anciens combattants de 1914-1918 page 20

Edito

Voici la publication du deuxième numéro du bulletin municipal sous sa nouvelle formule dont la parution est prévue annuelle.

Nous quittons l'année 2018 marquée par des temps forts. En premier lieu, le conseil municipal a été renouvelé et complété avec l'élection de quatre nouveaux conseillers, et a été réorganisé en fonction de leurs sujets de motivation. Il a fallu également procéder à l'élection du maire. C'est un conseil de transition avec une composante affirmée de renouveau et d'état d'esprit sur l'approche des actions à mener dans l'intérêt de notre commune d'ici la fin du mandat. Ceci est à mettre au crédit des nouveaux conseillers qui apportent ainsi une contribution précieuse venant s'ajouter à l'expérience des « anciens », mais jeunes pour certains conseillers….

Parmi ces actions, la réalisation d'un sondage participatif sur l'avenir de la commune a permis de dégager les lignes principales sur lesquelles le prochain conseil devrait poursuivre en 2020.

L'année 2018 a permis également d'engager des travaux structurants pour la commune. Il s'agit d'abord de la réhabilitation de la salle communale rendue plus confortable et plus opérationnelle, avec, en outre, la prise en compte de la réglementation d'accès aux bâtiments publics. Une autre réhabilitation, celle des gites de la commune qui ont été refaits à neuf avec une présentation et une décoration jeunes et attractives, a été menée à bien et confirmée depuis par la satisfaction exprimée des résidents. D'autre part, la réalisation d'une nouvelle tranche d'extension du réseau d'eau potable concernant le hameau de Thomarget est lancée. Enfin, citons le transfert en grande partie à l'Evêché du Puy en Velay des objets du musée d'Art Religieux. Ce local, qui a permis, en son temps, de développer une activité originale associant la jeunesse et qui, à ce jour, avait perdu sa raison d'être situé sur notre commune, devra trouver une nouvelle destinée.

L'année 2019 nous attend avec, j'espère, son lot de petits bonheurs que je souhaite en plus grand nombre pour chacun d'entre vous, de vos proches et globalement pour notre commune, venant ainsi compenser les adversités que la vie impose trop souvent. Meilleure année possible à tous dans notre commune.

Yves Seytre

Comment ça marche ?

Communément, on pourrait dire que c'est une « affaire de gros sous ». Non, plutôt de petits sous dans le cas de notre commune !

La commune est gérée comme une entreprise et comme une famille.

Le premier principe est qu'il faut des recettes pour pouvoir faire des dépenses même modestes. La compilation des recettes et des dépenses constitue le budget. Le deuxième principe est que les dépenses sont de deux natures : soit celles qui permettent de fonctionner au jour le jour (par ex : payer la note d'électricité, les petits achats, régler les salaires), soit celles qui augmentent le montant du capital en possession (par ex : achat d'une voiture, extension du réseau d'eau potable, réhabilitation d'un bâtiment). Le troisième principe est que les recettes doivent couvrir les dépenses et, pour cela on peut avoir recours à l'emprunt auprès d'une banque, mais il faudra ensuite rembourser et payer des intérêts, donc s'endetter.

Il y a donc deux budgets : l'un pour les dépenses de fonctionnement qui doivent être couvertes par des recettes. D'où proviennent ces dernières ? Réponse : la collecte des impôts et taxes par la commune, et aussi le fruit des ventes effectuées par la commune, par exemple l'eau ou les emplacements au cimetière, et aussi les locations de bâtiments appartenant à la commune (maisons, gites, salle communale), et aussi les dotations versées par l'Etat. L'ensemble constitue le budget dit de « fonctionnement ».

Le deuxième budget, dit « d'investissement », comprend les dépenses qui augmentent le patrimoine de la commune. D'où viennent les recettes qui permettent ces dépenses ? Réponse : en premier lieu, des économies réalisées au jour le jour en fonctionnement, puis, en complément de ces économies, des subventions obtenues soit de l'Etat, soit du Département, soit de la Communauté de Communes, importantes actuellement pour cette dernière, et en dernier lieu d'emprunt éventuellement.

Le conseil municipal doit voter les deux budgets et valider la sincérité de leurs réalisations en début de chaque année.

L'ordre de grandeur du budget de fonctionnement est d'environ 130 000 euros avec quelques variations, celui du budget d'investissement est typiquement variable puisqu'il dépend du programme d'investissement année par année.

Travaux réalisés

Histoire d'eau

Une histoire bonne pour toutes les oreilles, mais surtout bonne à boire pour les habitants de Thomarget, de Chapeyron, de Granges Hautes.

En effet, six habitations de ces hameaux ont demandé leur raccordement au réseau d'eau potable de la commune afin de fiabiliser leur approvisionnement tant en quantité qu'en qualité.

Rappelons que les communes ont l'obligation, lorsque c'est possible techniquement, de procéder aux travaux de raccordement, en contrepartie d'une participation aux coûts définie par le conseil municipal. Dans ces conditions chaque habitation prend la décision d'être raccordée ou non.

Le chantier consiste à créer une dérivation, à l'aide d'un piquage sur la conduite qui descend de la source du Feltin vers le réservoir de Bellevue, en direction de Thomarget, et ensuite en direction de Granges Hautes. La réalisation se fait par la mise en place d'un tube dit « plymouth » pour la liaison avec les habitations concernées et un compteur protégé du gel en bordure de celles-ci. Une machine imposante a creusé, enterré le tuyau, et rebouché au fur et à mesure, sur une longueur totale de 3,9km. L'image ci-contre en donne une idée.

Tranche annuelle des fossés des chemins

Travaux d'entretien des fossés des voies communales : C'est au tour de la route de Martin à la hauteur de La Frache que des fossés vont être remis en état. A chaque orage un peu arrosé, les ruisseaux se forment et charrient du sable, qui avec le temps, comblent les fossés et les canalisations. Les végétaux s'installent, les racines des arbres voisins en profitent et voilà nos systèmes d'évacuation hors d'usage. L'eau alors reprend sa liberté et va au plus direct. Les flux se cumulent ravinant les chemins, emportant tout sur leur passage

Les gîtes communaux

Après plusieurs mois de travaux, la rénovation des gîtes de la commune est enfin terminée.

Les chambres ont entièrement été refaites : pose d'appliques murales, peinture, cadres, rideaux, nouveaux matelas et linges de lit.

nouvelles chambres

anciennes chambres

nouvelle salle de bain

La faïence de la salle de bain a été refaite du sol au plafond. La baignoire a été transformée en douche et un nouveau meuble de salle de bain a été installé

Les murs de l'ensemble des pièces ont été repeints.

ancienne salle de bain

Dans le salon, nous avons remplacé le clic-clac par un canapé d'angle convertible en lit permettant d'accueillir 2 personnes supplémentaires dans un gîte. De plus, un meuble TV et une table basse ont été installés.

La cuisine s'est modernisée par le changement du plan de travail et de la crédence mais aussi de l'électroménager (plaque de cuisson mixte induction et gaz, combiné réfrigérateur-congélateur, hotte…).

Ancienne cuisine

Nouvelle cuisine

L'ensemble des lustres des gîtes ont été changés.

Cette remise au goût du jour permet de mettre en avant les gîtes de notre commune qui n'attiraient plus vraiment les clients.

Par ces travaux, nous espérons que le taux de remplissage des gîtes augmentera. Ceci permettrait d'apporter à la commune un côté touristique plus important. Domaine que nous devons mettre en avant et améliorer à l'avenir pour faire de St Julien une commune plus dynamique.

La salle polyvalente

ancienne salle polyvalente

Des travaux de rénovation de la salle polyvalente ont été réalisés courant 2018.

Ils ont permis l'amélioration du confort dans la salle par l'isolation des murs, l'isolation des ouvertures mais aussi l'isolation et la mise en température légère du sol.

De plus, la bibliothèque communale a été installée sur une moitié de la salle. L'autre moitié dispose désormais d'un coin cuisine fonctionnel et pourra accueillir les associations et personnes de la commune voulant se réunir.

De plus, la bibliothèque communale a été installée sur une moitié de la salle. L'autre moitié dispose désormais d'un coin cuisine fonctionnel et pourra accueillir les associations et personnes de la commune voulant se réunir.

Enfin, les sanitaires ont entièrement été refaits en répondant aux conditions d'accessibilité dites PMR (personnes à mobilité réduite)

Musée

Suite à une très faible fréquentation du musée, le conseil municipal a décidé de fermer le musée. C'est l'Evêché du Puy-en-Velay qui est venu récupérer l'importante collection d'objets religieux dont nous disposions. De ce fait, cela a libéré un grand espace dont la destination sera soumise à réflexion par les élus courant 2019.

Neige du 13 mai et du 29 octobre

Neige tardive du 13 mai + neige précoce du 29 octobre = 1 mètre de neige

13 mai 2018 - Et soudain, la neige revient ...

Incroyable ! Pas loin de 50 centimètres de neige se sont accumulés sur la journée du 13 mai !
Tempête de neige qu'on n'est pas prêt d'oublier !
Routes chargées d'une neige lourde, un paysage d'hiver, une nature perturbée. Une situation déconcertante pour tous.

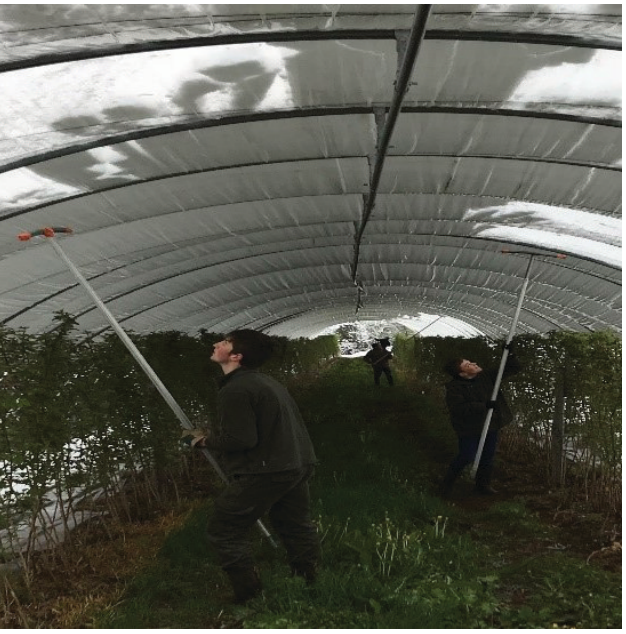

Fort heureusement, à Saint Julien, les outils de déneigement ne sont jamais très loin... comme l'esprit d'équipe d'ailleurs ...

En effet, un élan de solidarité s'est mis en place très vite pour déneiger efficacement les serres à la Chalenconnière. Merci et bravo à tous ceux qui sont venus prêter main forte! Les efforts déployés par chacun, tout au long de cette journée interminable, ont eu raison de cette folle météo.

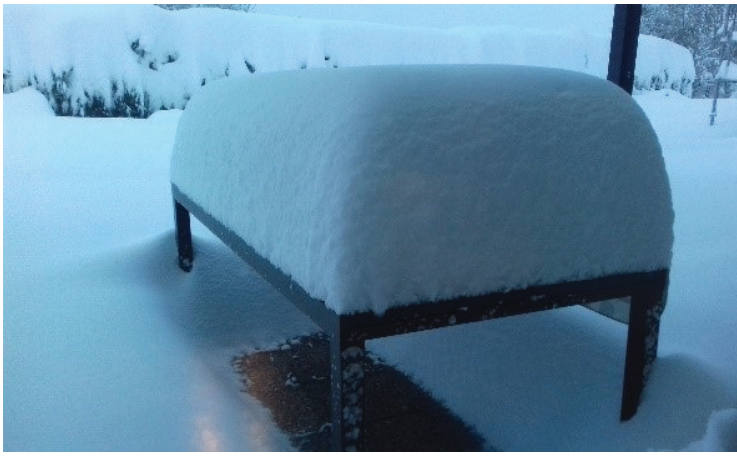

29 octobre 2018 - Déjà !

En cette fin du mois d'octobre, la bise ainsi que les températures descendues à -2°C nous ont laissé penser que nous étions déjà en janvier !

Une gigantesque couche de 50 cm...le 29 octobre ! Quelle surprise !

Allons, allons! Cet épisode n'a pas signé le début de l'hiver ! Trop tôt ...

Déchetterie sauvage

Des ordures ont été déposées volontairement dans un sous-bois derrière le village de Chantegraille. Cet acte indélicat nuit à la belle nature qui nous entoure !

C'est pour cela que les élus se sont mobilisés le 26 mai dernier et ont fait appel à l'ensemble de la population de Saint Julien pour permettre l'évacuation de ces détritus et encombrants. De nombreux adhérents du Club 4x4 Feltin Rando Découverte nous ont tendu la main pour la réalisation de cette opération.

Avant

Après

Préparation des décorations de Noël

Des mains tendues .... et, de beaux emballages pour décorer le bourg

Les adhérents du club des ainés ont répondu très favorablement aux sollicitations des élus pour prêter main forte à la décoration de Noël du bourg.

Durant plusieurs après-midis, le jeu de cartes a laissé place au « jeu de mains » pour réaliser des emballages décoratifs afin de créer un esprit de Noël dans le village.

En effet, les bénévoles n'ont pas ménagé leur peine !

Papier cadeau, ciseau, ruban... et hop ... au travail !

Merci à nos ainés pour leur esprit participatif, leur dévouement et leur efficacité ! Bravo !

Un vrai partage de valeurs, de générosité et de solidarité à Saint Julien.

Repas des Aînés

Le repas des aînés a fait son retour à la salle polyvalente du village le 1er décembre 2018. Tous les participants ont été accueillis dans une salle flambant neuve et ont pu déguster un repas préparé par Les Genêts d'or. Ce moment passé ensemble est l'occasion pour nos ainés de se retrouver en toute convivialité.

Malheureusement, tous les anciens n'ont pas pu participer au repas. Le conseil municipal a donc décidé de remettre en place la distribution d'un colis pour chaque personne n'ayant pas pu s'associer au repas.

Café bibliothèque

2 fois par mois, le dimanche matin (1er et 3ème dimanche) de 9H30 à 12H, l'espace CAFE BIBLIOTHEQUE « AU FIL DES PAGES » accueille petits et grands pour un moment de lecture et de partage, prendre une boisson en toute convivialité.

De nombreux ouvrages sont à votre disposition, venez vite les découvrir…

Tarif annuel Adhésion bibliothèque : 5 € pour 1 personne seule /10 € pour 1 famille

Concert Méli Mélodie

Cette année, la chorale de Dunières a décidé de faire son concert à Saint Julien. C'est donc le samedi 17 novembre que l'église de Saint Julien s'est animée. La soirée s'est terminée par un verre de l'amitié partagé dans la salle de l'ex-musée.

“Au secours les pompiers !”

Ce dimanche 2 septembre les véhicules des pompiers sillonnent les routes de la commune. Un accident de la route, un départ de feu de forêt et un incendie dans le musée, rien que ça! ont été signalés. Pas de panique ! Il s'agit d'un exercice pratique annuel : plusieurs opérations sont menées dont :

Une évacuation en rappel d'un habitant par la fenêtre du premier étage de la maison des frères,

Une désincarcération d'un accidenté de la route aux abords de la ferme d'André et Evelyne Charroin...

Utiliser les divers équipements, affiner les méthodes, pratiquer les gestes qui sauvent, éprouver le travail d'équipe, sont les objectifs de ces exercices. Un nouveau camion d'intervention polyvalent est présenté aux représentants de la mairie qui se sentaient très en sécurité. Merci à tous ces pompiers bénévoles, hommes et femmes, qui avec passion et dévouement, se préparent avec professionnalisme et détermination à nous sortir de situations périlleuses.

Paëlla et soupe aux choux 2018

Cette année, l’association du Feltin a décidé d’innover en remplaçant le traditionnel sarasson par une paëlla et d’y associer un feu d’artifice. Cette première fête d’été a été un succès avec près de 300 paëllas servies.

En août, c’est avec la soupe aux choux que St Julien s’anime. Cette année encore, avec près de 400 soupes, l’association du Feltin a su réunir les troupes.

Ces deux fêtes d’été se terminent par un bal familial qui permet à plusieurs générations, petits et grands, de partager un moment de détente et de convivialité.

Exposition sur la guerre 1914-1918

Exposition première Guerre Mondiale du 18/11/2018 au 18/01/2018.

Des millions d'hommes, dans des dizaines de pays, ont été mobilisés et ont participé à cette guerre. Ils venaient de Berlin (Allemagne), de la Sibérie (Russie Tsariste), du plateau anatolien (Empire Ottoman), de l'Empire Austro-Hongrois... Ils venaient aussi de Saint Julien-Molhesabate. Durant quatre ans, ils ont enduré souffrances, privations et nombreux en sont morts.

Les populations civiles furent elles-aussi mises à l'épreuve. Les ouvriers et ouvrières s'épuisent dans les usines ou les mines, les paysannes ont la responsabilité des lourds labeurs de la terre. A Saint Julien comme dans toutes les campagnes européennes, il faut finir les récoltes et préparer celles de l'année suivante. La vie quotidienne est bouleversée par le départ de ces frères, pères, oncles, cousins et maris.

Pour les besoins de la guerre, la propagande devient bourrage de crâne ; les industries sont reconverties en usines d'armement. L'enlisement du conflit (guerre de tranchées) entraîne l'augmentation des effectifs militaires. L'armement s'adapte avec des gaz asphyxiants, des lance-flammes, des avions et des sous-marins, des chars d'assaut.

Toutes ces épreuves ont durablement et profondément marqué les esprits. La France est un des pays les plus touchés (10.5% de la population active homme a disparu). Pour la commune de Saint Julien Molhesabate, sur à peu près 150 hommes mobilisés, 45 ne reviendront pas.

Les pertes humaines considérables (près de 10 millions d'hommes morts, 6.5 millions invalides), les destructions matérielles lourdes, l'étendue des zones touchées... font de cette guerre une première dans l'histoire: elle est mondiale et totale.

Il y a 100 ans a pris fin, la grande Guerre.

En cette période de commémoration de l'Armistice, la commune de Saint Julien-Molhesabate et l'Association au fil des pages (bibliothèque de Saint Julien Molhesabate) présente avec l'aide d'un collectionneur privé, M. Porret Serge, une exposition d'objets ayant appartenu à des poilus. L'exposition est visible du 18/11/2018 au 18/01/2019, tous les dimanches après-midi de 14h à 17h, à la salle de l'ancien musée.

On peut admirer des uniformes d'époque, des objets comme des balles ou des obus décorés par « les poilus » durant leurs périodes de repos (art des tranchées), des médailles, des affiches de propagande de l'époque, ...

Quelques habitants de Saint Julien-Molhesabate et d'ailleurs (Famille Brusc- Poinas de Lapte) ont contribué à enrichir notre exposition en prêtant quelques photos d'époque (photographie de la société des anciens combattants, ...), cartes postales de Mr Darmex ... et en prêtant de leur temps (Marie Charroin, Gus Pollet, Joseph Lombard, ...) pour retrouver des noms et des souvenirs. Nous découvrirons le livret militaire de Jean Poinard, père de René, brigadier d'élite ; la photographie de cantonnement d'Henry Poncery, oncle de Juliette Faurie.

Le 18 Novembre 2018, nous avons aussi eu la chance d'avoir M. Porret Serge qui pour seulement le jour de l'inauguration nous a amené une vingtaine de photos stéréoscopiques (en relief) représentant des scènes de vie des poilus.

Projets à venir

Enquête de la population

L'été a vu l'arrivée dans les boîtes aux lettres d'un nouveau document, inhabituel : un questionnaire. Il invitait les habitants permanents comme ceux des résidences secondaires, les actifs comme les retraités, les anciens comme les jeunes à donner leur avis sur les 3 points qu'ils appréciaient ainsi que les 3 points à améliorer dans la commune. L'idée principale, derrière cette initiative, était de s'appuyer sur les réponses pour construire un projet pour la commune : bien comprendre le ressenti des habitants, corriger les points d'insatisfaction, prioriser les attentes et identifier les points forts pour mieux les développer.

Nous avions choisi de le diffuser pendant l'été pour toucher un maximum de personnes et avons utilisé les services de la Poste. Certains habitants, ceux situés sur la tournée du facteur de la St Bonnette ou des Sétoux, ne l'ont malheureusement pas reçu initialement. La Mairie a essayé de faire passer le questionnaire par mail ou en le faisant distribuer par des habitants.

76 personnes ont répondu soit 40% de la population. Ce qui est plus du double du taux de réponse habituellement constaté dans ce genre de questionnaire.

Les résultats montrent une grande homogénéité des réponses, aussi bien sur les points positifs que sur ceux à améliorer, que l'on soit jeune ou ancien, résident permanent ou non.

Et maintenant que va-t-il se passer ? Le conseil municipal va identifier des sujets prioritaires en ayant le souci de proposer de mettre en place des actions qui renforcent les points positifs tout en corrigeant les points à améliorer. Nous n'excluons pas de recommencer l'exercice de la consultation des habitants sous forme de questionnaire ou autre car pour nous, il est important de rester proches de vos préoccupations.

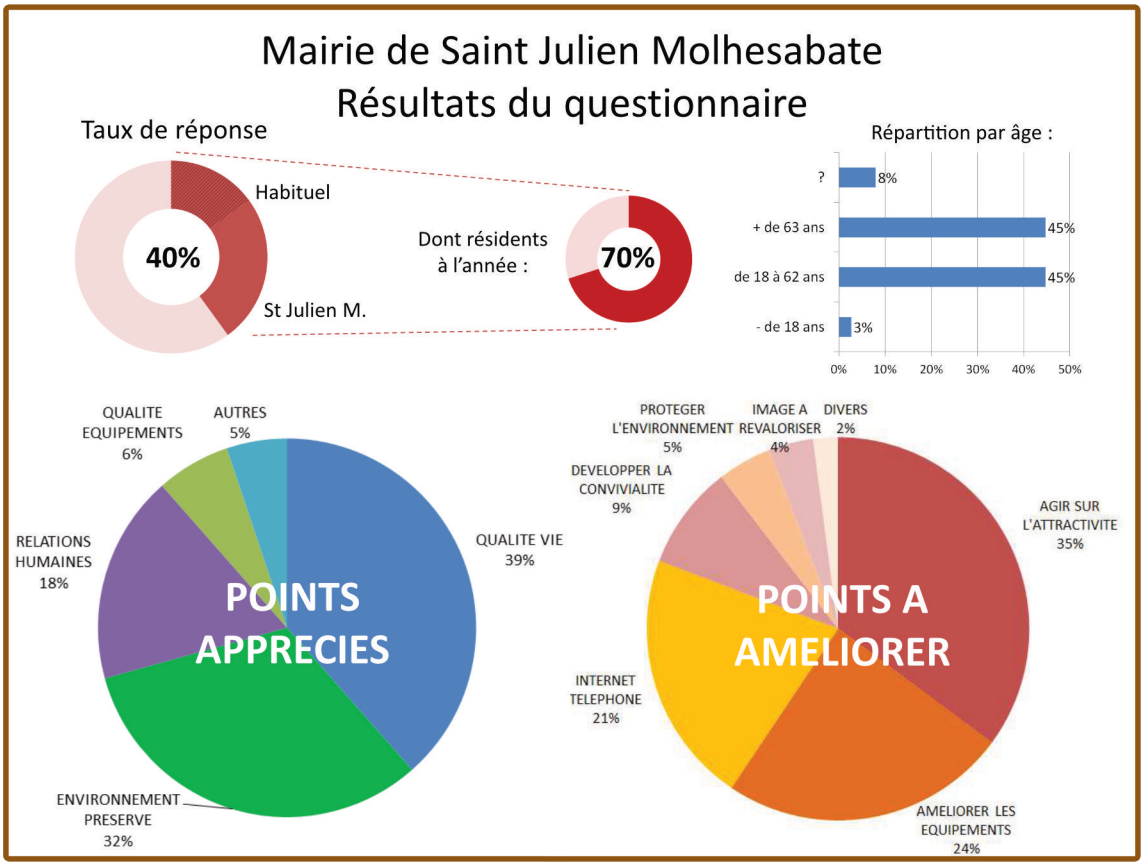

Adressage des rues de la commune

Etre sûr de recevoir la livraison d'un colis, faciliter l'intervention éventuelle des secours, mettre notre commune à la page des nouvelles technologies numériques, voilà les enjeux de la révision de l'adressage que les services de la Poste nous demandent de réaliser.

Il va falloir, que chaque habitation soit dotée d'une adresse précise, géo-localisable. C'est à cette tâche que nous allons travailler également au début de l'année.

Les consignes nous ont été données par les services de la Poste : donner à chaque rue, à chaque route un nom précis. Puis à chaque habitation un numéro précis :

pour les habitations du bourg ou d'un hameau, le numéro sera un numéro d'ordre avec les numéros pairs d'un coté et impairs de l'autre ;

pour les habitations le long d'une route, le numéro correspondra à une distance en mètres du commencement de la route.

Cette opération nécessitera la mise en place de panneaux de rues, de routes, ainsi que des numéros pour chaque habitation. Difficile encore d'en estimer le coût. Il nous paraît important pour les hameaux que le nom de celui-ci soit repris pour l'adresse. Nous souhaitons également limiter au maximum le nombre de rues/routes pour contenir les dépenses. Pour les noms de rue, vous pouvez commencer à réfléchir à des noms qui soient "parlants" pour la commune : personnages historiques du village, lieux remarquables, événements marquants, curiosités, pourquoi pas en patois,...

Etude destinée à améliorer l'attractivité des centres-bourgs

Autre projet pour 2019 : une étude destinée à améliorer l'attractivité des centres-bourgs. De quoi s'agit-il ?

Ce projet provient de la communauté de communes du pays de Montfaucon (CCPM). Cette instance a budgété une somme destinée à confier à un cabinet spécialisé en cours de sélection, une étude visant à faire des propositions pour améliorer l'attractivité des centres-bourgs de ses 8 communes.

Pour nous, cette étude tombe à pic. En effet, comme l'a confirmé l'enquête réalisée cet été, redonner de l'attractivité à notre commune est une des principales attentes de ses habitants.

Par ailleurs, la commune possède des bâtiments dont la destination reste une préoccupation et cette étude devrait nous permettre d'y voir plus clair.

Cette étude va intégrer plusieurs dimensions : l'habitat, la possibilité de commerces et l'aménagement des espaces publics.

Concrètement, comment cette étude va-t-elle se dérouler ? Une première réunion entre JP SANTY, vice-président de la Communauté de Commune en charge de ce dossier, et nos élus a permis d'établir nos attentes. Actuellement la CCPM sélectionne le cabinet suite à son appel d'offre. Les réunions de travail étant programmées pour le début d'année 2019 avec une équipe pluridisciplinaire (architecte, bureau d'étude Voirie Réseau Divers, paysagiste, urbaniste,...).

Affaire à suivre donc.

Mise en valeur de Saint Julien

2019 sera marquée pour Saint Julien par la mise en valeur de différents domaines clés pour le développement touristique et le renouveau de l'image de notre commune.

Le but étant de faire connaître Saint Julien sous un nouveau jour. Voici les principales actions pour 2019 :

Une meilleure présentation du village avec la mise en place de panneaux exposant les points forts de Saint Julien tels que le Feltin, la nature, les champignons, l'authenticité… Ces différents panneaux seront installés aux différentes entrées du village. Cette action pourra être accompagnée par l'impression de brochures mises à disposition à l'office du tourisme, notamment.

Mettre en avant le mont Feltin en examinant la possibilité de la création : d'un espace d'accueil au départ de la randonnée au lieu dit « Bellevue » comprenant un panneau explicatif du parcours ainsi que des photos, un parking, un coin pique-nique avec des tables, et de brochures touristiques. Le balisage de la randonnée sera quand à lui révisé.

La création de nouveaux sentiers de randonnées ayant leur départ et leur arrivée dans le centre du village. Plusieurs difficultés de parcours pourraient être proposées afin que chacun puisse venir randonner à Saint Julien quelque soit le niveau sportif. Les itinéraires seront définis en petit groupe de travail courant 2019.

Une amélioration du fleurissement de la commune, pour que Saint Julien soit une commune attirante et accueillante visuellement. Des espaces fleuris seront créés, réaménagés dans le bourg de la commune, dans un premier temps. Pour ce faire, Madame Sophie Malzieu, paysagiste, a réalisé, bénévolement, un état des lieux de la commune.

Les résultats de l'enquête réalisée cet été ont mis en exergue le souhait des habitants d'avoir un village plus animé. Le conseil municipal a donc pris en considération ce souhait et a mis en place un groupe de travail pour réfléchir aux différentes actions qui pourraient être menées au sein de notre commune afin de créer une dynamique d'animation. Toutes les idées et les participations sont bonnes à prendre. N'hésitez donc pas, vous, habitants de Saint Julien, à être les initiateurs de nouvelles actions créant de la vie dans notre commune.

Accessibilité PMR

Le 1er janvier 2015, les établissements recevant du public 'ERP) ont eu l'obligation de se mettre aux normes concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. Les églises font partie de cette catégorie et doivent donc se mettre aux normes. C'est ainsi que notre belle église doit être accessible à tous. La création d'une porte à l'arrière permettra de répondre à cette norme.

Pour la salle communale, il y aura lieu de mettre son accès à partir de la route.

informations pratiques

Mairie

Horaires d'ouverture :

Lundi et Jeudi de 13 h 30 à 18 h 00
Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00

Téléphone : 04 71 66 84 87 - Télécopie : 04 71 61 99 59
Email : mairie.st-julien-molhesabate@orange.fr
Site internet : http://www.saint-julien-molhesabate.fr

Services de santé

CPAM : point d'accueil en mairie de Dunières

le lundi de 14h à 16h30 les semaines paires hors vacances scolaires.

Médecin et pharmacie de garde : 04.71.04. 33.33

Portage des repas

Le portage des repas à domicile est destiné aux personnes âgées de 60 ans ou plus.
Coût d'un repas : 7.80 €
Service assuré du lundi au samedi (livraison possible le dimanche et les jours fériés)
Distribution en liaison froide entre 8h15 et 12h15
Contact : Mme BERNARD au 04.71.65.74.10

Services de sociaux

Assistance sociale

Madame COLLANGE téléphone 04.71.75.38.85
Permanence en mairie de RIOTORD
les vendredis de 9h à 11h
En cas d'urgence Pôle Social de Tence 04-71-07-40-60

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural RIOTORD

Adresse : 3, place de l'Eglise - 43220 RIOTORD
Lundi et vendredi de 9h30 à 11h30
Téléphone : 04.71.75.30.83 (aux heures des permanences
Mobile : 06.50.61.96.45

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural DUNIERES

Monsieur Georges Chalaye - « Le Crouzet » - 43220 Dunières
Tel. : 04.71.61.93.71
Fax : 09.64.38.29.92
Email :info.dunieres@fede43.admr.org

Permanences :

Lundi : de 9 h à 12 h
Mardi : de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h 30
Mercredi : de 9 h à 12 h
Jeudi : de 9 h à 12 h
Vendredi : de 9 h à 11 h 30

Ordures ménagères

Ramassage des ordures ménagères par le SICTOM Entre Monts et Vallées le **jeudi matin.**
Pour commander une poubelle à puce, contacter le SICTOM au 04.71.59.82.93 et leur préciser : la contenance, avec ou sans clef, vérifier avec le SICTOM le lieu exact d'enlèvement.

Eau potable

Gestion communale de l'eau potable :
* contacter la mairie au 04.71.66.84.87
en cas d'urgence, vous pouvez joindre un élu :

- M. le Maire, M. SEYTRE au 06.10.65.27.44
- Le 1er adjoint, M. CIBERT au 06.14.53.83.54
- Le 2nd adjoint, M. BLANC au 06.38.02.47.67
- La 3ème adjointe, Mme TRESCARTE au 06.65.49.41.07

Numéros utiles

Sapeurs pompiers : 18
Samu : 15
Urgences : 112
Gendarmerie : 17
Etat des routes : www.inforoute43
Tél. : 0811 651 897

Assainissements

Gestion communale de l'assainissement
uniquement au lieu dit « Le Bourg » :
contacter la mairie au 04.71.66.84.87
en cas d'urgence, vous pouvez joindre un élu :
M. le Maire, M. SEYTRE au 06.10.65.27.44
Le 1er adjoint, M. CIBERT au 06.14.53.83.54
Le 2nd adjoint, M. BLANC au 06.38.02.47.67
La 3ème adjointe, Mme TRESCARTE au 06.65.49.41.07

Assainissement hors bourg :
Syndicat des Eaux Loire Lignon :
19 route de Monistrol -BP 49
43600 SAINTE SIGOLENE
Téléphone : 04.71.61.22.97

Piscine intercommunale de Dunières

Rue du stade - 43220 Dunières - Tél : 04.71.61.97.16 - Email : piscine@paysdemontfaucon.fr

Tarifs		
	Pour enfants (de 5 à 16 ans)	Pour adultes
1 entrée (public)	2,20 €	3 €
Abonnement - Carte 10 entrées (+1 gratuite)	22 €	30 €
Abonnement annuel	40 €	77 €

Horaires d'ouverture au public :		
Mercredi	-	**16h00 – 20h00**
Samedi	**9h30 – 11h30**	**14h30 – 18h00**
Dimanche	**9h00 – 12h45**	

Déchetterie de Dunières

L'accès à la déchetterie est gratuit pour tous les particuliers faisant parti du SICTOM entre Monts et Vallées. Tél; : 04.71.61.94.89

Horaires d'été (du 1er avril au 31 octobre)	
Lundi - mardi	De 9h00 à 12h00 - De 14h00 à 18h00
Mercredi	Fermé
Jeudi - ven. - sam.	De 9h00 à 12h00 - De 14h00 à 18h00

Horaires d'hiver (du 1er novembre au 31 mars)	
Lundi - mardi	De 14h00 à 18h00
Mercredi	Fermé
Jeudi - vendredi	De 14h00 à 18h00
Samedi	De 9h00 à 12h00 - De 14h00 à 18h00

Office de Tourisme

37 Rue Centrale - 43290 Montfaucon-en-Velay - Tel : 04.71.59.95.73 - Site internet : *www.otmontfaucon.fr*

Horaires d'ouverture	
Lundi au vendredi	De 9h à 12h - De 14h à 18h
Samedi	De 9h à 12h
Dimanche	Fermé

Trésor Public

Allée Blaise pascal - 43200 Yssingeaux - Tél : 04.71.59.15.78

Horaires d'ouverture	
Lundi - mardi	De 8h30 à 12h00 - De 13h30 à 16h00
Mercredi	De 8h30 à 12h00
Jeudi	De 8h30 à 12h00 - De 13h30 à 16h00
Vendredi	De 8h30 à 12h00
Samedi	Fermé

1930 - Saint Julien Molhesabate *Les anciens combattants de 1914-1918*